

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTRÉAL

**SOMMAIRE**

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Avis à nos abonnés. — III Avis officiel. — IV Examen de conscience. — V Prières des Quarante-Heures. — VI Le Congrès Eucharistique de Vienne. — VII Chronique romaine. — VIII Au pays de la démocratie.

**AU PRONE**

Le dimanche, 27 octobre

On annonce :

La Toussaint (vendredi) et la Commémoration des morts (samedi); jeûne jeudi.

Le mois des morts (1) ;

Le premier vendredi du mois (pas d'abstinence);

Dans le diocèse de Joliette, la fête et la solennité de saint CHARLES (Cathédrale).

**OFFICES DE L'EGLISE**

Le dimanche, 27 octobre

Messe du Patronage de la Ste Vierge, **double majeur**; mém. du 22e dim.; préf. de la Ste Vierge, dernier Ev. du dim. — Vêpres des Ss. Simon et Judes (2e cl.), mém. du Patronage.

Le vendredi, 1 novembre

Fête de la TOUSSAINT, **double de 1e cl. avec oct.**; préface commune. — Après les Hs vêpres, l'on chante les vêpres des morts (sans encensement au **Magnificat**).

(1) En faisant tous les jours du mois de novembre, même privément, quel-  
 que exercice de piété en faveur des âmes du purgatoire, on peut gagner :  
 1o 7 ans et 7 quarantaines d'indulgence chaque jour ; 2o une indulgence  
 plénière, en se confessant, communiant et priant à l'intention du pape, pen-  
 dant une visite d'église ou de chapelle publique, (non semi-publique), dans le  
 cours du mois de novembre ou l'un des huit premiers jours de décembre.

Aux vêpres des morts, on reste assis (après les psaumes) pour le verset et le répons; après la répétition de l'antienne du **Magnificat**, on s'agenouille jusqu'après l'oraison.

**Le samedi, 2 novembre**

Messe de **Requiem** solennelle, **double**, propre au 2 novembre; une seule oraison, préface commune. Après la messe, (instruction et) absoute (sans le v. **Anima ejus**, ni le **De profundis** au retour).

**TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES**

**Le dimanche, 3 novembre**

**Diocèse de Montréal.** — Du 28 octobre, saints Simon et Jude (Charlemagne); du 3 novembre, saint Hubert..

**Diocèse d'Ottawa.** — Du 3 novembre, saint Malachie (Mayo).

**Diocèse des Trois-Rivières.** — Du 29 octobre, saint Narcisse.

**Diocèse de Sherbrooke.** — Du 3 novembre, saint Malachie (Melbourne) et saint Hubert (Audet).

**Diocèse de Valleyfield.** — Du 3 novembre, saint Malachie (Orms-town).

**Diocèse de Pembroke.** — Du 29 octobre, saint Narcisse (Rockliff)

**Diocèse de Joliette.** — Du 30 octobre, saint-Alphonse-Rodriguez.

\*

J. S.

**AVIS A NOS ABONNES**

Un nouveau contrat, intervenu entre l'administration de la **Semaine religieuse** et ses imprimeurs augmente d'au-delà de 30 pour cent le prix de l'impression de notre journal. Cette augmentation élève la dépense annuelle à près de \$500.00. Nous sommes donc dans la nécessité d'élever aussi le prix de l'abonnement annuel; lequel à l'avenir sera de \$1.50 pour les abonnés du Canada, à l'exception de Montréal; et de \$1.75 pour ceux de Montréal, des Etats-Unis et des pays étrangers, à cause des fraise de poste. C'est la première fois depuis sa fondation que la **Semaine religieuse** augmente son prix d'abonnement et nous espérons que nos lecteurs ne nous en voudront pas, attendu l'augmentation constante en ces dernières années du prix des choses nécessaires à la vie.

---

## AVIS OFFICIEL

---

D'après les *Prescriptions Temporaires* de la Bulle *Divino afflatu*, les dispositions du Titre XIII des nouvelles Rubriques sur le Psautier, concernant la Commémoration de tous les Fidèles Défunts, doivent être *rigoureusement* exécutées dès cette année 1912.

Voici le Titre XIII :

1. Au jour de la Commémoration de tous les Fidèles Défunts, *on omet l'Office et la Messe du jour* *occurrent* et on célèbre seulement *l'Office et la Messe des Morts*, conformément à ce qui est prescrit en Appendice dans le *nouveau Psautier*.

2. Si le 2 Novembre coïncide avec un Dimanche ou une Fête Double de 1<sup>ère</sup> classe, on célébrera la Commémoration des Défunts le premier jour non empêché qui suivra. S'il arrive que ce jour là coïncide avec un Double de II<sup>e</sup> classe, celui-ci sera transféré, suivant la règle posée au Titre III, No 3.

---

## EXAMEN DE CONSCIENCE

---



René Bazin faisait partie de la délégation française venue aux Etats-Unis pour l'inauguration du monument Champlain, le printemps dernier. L'éminent écrivain vient de publier dans la *Revue des Deux-Mondes* ses "Pages d'Amérique", pages fort belles, toutes remplies de riches descriptions et de fertiles réflexions. Ses observations sur les Canadiens-Français sont peut-être les plus émues, justement sans doute parce que l'auteur se trouvait apparenté avec nous et partant plus chez lui.

Nos défauts ne lui ont pas échappé ; mais c'est en deux lignes et d'une main excessivement délicate qu'il nous les signale : " On la sent, dit-il, — l'âme française en Canada — enveloppée, menacée, attaquée déjà par plusieurs ennemis : la richesse, l'alcool, la politique, la mortelle révolution ". A nous, qui sommes obligé à moins de réserve, on nous permettra d'entrer ici en quelques développements.

\* \* \*

Ce qu'il nous reproche évidemment, c'est le luxe de nos maisons et de l'ameublement que nous y installons ; c'est cette vanité dans la toilette des femmes, qui manque de simplicité et parfois de décence ; c'est cette envie de se procurer tout ce que les riches possèdent, fourrures de grand prix, voitures de promenade, etc. ; c'est ce désir de confort et de bien-être qui dénote des moeurs et une éducation pas assez sévères.

Tout cela fait que nous vivons au-dessus de nos moyens, que nous dépensons inutilement. M. Bazin s'afflige de cette tendance et il a parfaitement raison. Nos gens seraient plus heureux s'ils savaient vivre modestement, sans prétentions, suivant leur rang social. Ils auraient ici beaucoup à apprendre du paysan français dont l'esprit d'économie, l'amour du travail et les goûts simples sont proverbiaux. Grâce aux qualités de ses paysans, la France reste le pays le plus riche du monde ainsi que le bailleur de fonds de l'Europe.

L'esprit d'économie n'empêchera pas le chrétien d'ouvrir large son coeur aux saintes inspirations de la charité, ni de faire l'aumône, d'aider le prochain, ou de s'intéresser aux oeuvres de religion ; non, mais justement il l'aidera à atteindre ces fins, en le faisant moins orgueilleux, moins enflé de vanité, moins désireux de paraître.

Beaucoup de mésintelligence dans les ménages pourtant

bons proviennent du manque d'économie soit chez l'homme, soit chez la femme, et nombre d'enfants reçoivent une mauvaise éducation parce qu'on n'a su rien leur refuser en fait d'habits coûteux, de spectacles et de plaisirs de toute sorte.

\* \* \*

L'alcool—malgré les généreux efforts d'hommes sérieux et du clergé en général — fait encore beaucoup de ravages.

Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à circuler dans les rues des villes et nous arrêter devant les débits de boissons. Nous y rencontrerons fréquemment de pauvres ouvriers et des jeunes gens en état avancé d'ébriété. Nos campagnes ne sont guère moins à plaindre sous ce rapport, et le cultivateur aime aussi à boire et quelquefois beaucoup trop.

Devons-nous avouer que l'homme de profession lui-même ne garde pas toujours son rang, que nous le voyons souvent porter scandale par sa présence à l'estaminet ?

L'intempérance est vraiment une plaie nationale. Ceux qui ont l'habitude du chiffre, peuvent s'en convaincre en jetant les yeux sur les rapports publiés chaque année. C'est par millions de gallons que l'alcool se distribue chez le peuple. Peut-on constater une cause plus grande d'appauvrissement, et d'abaissement de la race ?

Que faire pour enrayer ce mal ? L'auteur de ces lignes a voyagé beaucoup, particulièrement en France et en Italie. Il a toujours été surpris d'y rencontrer si peu de gens en boisson comme nous en voyons ici. Ce fait ne serait-il pas dû à ce que l'on favorise l'usage modéré du vin et du cidre ?

Quel excellent travail les sociétés de tempérance n'ont-elles pas à faire, et tous les hommes soucieux de notre avenir national ne devraient-ils pas se donner la main pour enrayer ce fléau de l'alcoolisme ; pour poursuivre sans merci les débitants

de liqueurs qui vendent des alcools frelatés ; voir à ce que ceux-ci observent les règlements en vigueur ; empêcher la vente de la boisson le dimanche, et sur semaine aux heures prohibées ; empêcher cette même vente aux enfants-mineurs ?

Prêtres, vous aussi, prêchez la tempérance à temps et à contre temps ; enrolez vos jeunes gens dans de pieuses ligues ; inspirez-leur un grand amour de la religion, le désir de la communion fréquente. Avec la grâce de Dieu, vous ferez de cette manière un grand bien social dans vos paroisses.

• • •

En condamnant la politique, nous supposons bien que M. Bazin n'a pas voulu condamner la chose elle-même, mais les abus auxquels elle donne lieu.

L'aveugle passion qui fait suivre un parti envers et contre tout, qui ne veut pas se renseigner, s'éclairer sincèrement sur les questions qui agitent l'opinion publique ; voilà certainement un abus.

L'achat des votes par l'argent ou l'alcool, voilà un autre abus.

Et les journaux qui vendent leur influence, qui délibérément trompent le peuple, ne cherchent qu'à lui cacher les scandales, pour ne pas dire les vols ou les rapines qui se commettent impudemment, qui sacrifient les principes les plus sacrés de religion ou de patriotisme, qui trahissent les intérêts les plus chers de la nation pour un vil métal ; voilà bien encore l'un de nos plus dangereux ennemis.

Et à ces politiciens qui, sans scrupule, comptent garder ou obtenir le pouvoir en flattant les plus bas instincts du peuple, en lui promettant toutes espèces de choses irréalisables, en le gagnant par la cupidité ou l'intérêt ; ne peut-on pas leur appliquer ce que nous lisons au livre des Maccabées touchant

certaines chefs du peuple Juif : " Ils n'étaient pas de la race de ceux par qui le salut d'Israël devait être opéré " ?

Nous comprenons que M. Bazin s'afflige de cette politique, qu'il la condamne ; elle a fait tant de ravages et amassé tant de ruines dans sa propre patrie !

N'est-il pas lamentable de constater un tel esprit au moment même où nos ennemis profitent de toutes nos faiblesses, pour nous enlever partout où ils le peuvent ce que nous avons de plus cher, nos écoles catholiques et l'usage de la langue française ?

\* \* \*

La mortelle révolution a chez nous des adeptes, peut-être peu nombreux, mais actifs, entreprenants et d'une persévérance que rien ne rebute.

C'est par le journalisme que ces fils de la révolution répandent leurs doctrines subversives : ils ont à leur disposition deux ou trois journaux hebdomadaires et beaucoup trop de colonnes ouvrières dans nos quotidiens soit-disant catholiques.

Sous prétexte de relever le peuple, ils prêchent l'enseignement donné par l'état, la gratuité et l'uniformité des livres, l'instruction obligatoire, toutes choses qui pourraient se soutenir sous certains rapports, mais qui dans leurs intentions doivent ruiner l'influence du clergé.

C'est au clergé qu'on en veut, c'est lui qu'on attaque par des moyens souvent habiles, mais trompeurs. Le clergé, à les entendre est l'éteignoir qui tient le peuple dans l'ignorance afin de mieux garder son influence ; nos communautés religieuses n'ont d'autre désir que de s'enrichir, la religion qu'on prêche est une religion d'argent.

Ils connaissent bien, ces écrivains fielleux, la fausseté de leurs accusations. Accuser le clergé de négliger l'instruction du peuple ; mais l'instruction du peuple a toujours été l'un de ses

plus grand soucis. Accuser le clergé d'aimer l'argent, mais nos maisons d'éducation sont toutes le fruit de ses économies et nos prêtres y enseignent pour des salaires dérisoires. Accuser nos communautés religieuses de péculat, mais ce sont ces mêmes communautés qui hospitalisent, soignent des milliers de malades, de vieillards et d'orphelins. Que leur importent ces faits? ils n'ont rien de plus cher que la maxime de Voltaire: "Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose".

Et malheureusement ces gens sont trop écoutés, trop lus; leur littérature est trop répandue. Plusieurs catholiques ne se doutent pas du venin qu'elle renferme, la lisent avec curiosité d'abord et conviction ensuite. Sans cet esprit d'insubordination, de révolution, nous n'aurions pas eu, par exemple, au cours de l'été dernier, ces incidents regrettables de Saint-Jean.

En nous mettant en garde contre la révolution, M. Bazin parle encore d'expérience. Il connaît les désastres qu'elle a accumulés, les victimes qu'elle a impitoyablement sacrifiées, le sang qu'elle a fait verser. Les martyrs de la révolution ne se comptent plus en France, il y en a des centaines de mille. N'est-ce pas cette même révolution, ce même esprit révolutionnaire, qui tient encore en exil à l'heure actuelle tant de religieux, tant de religieuses dont le seul crime est d'avoir voulu enseigner le bien et la vérité? N'allons donc pas boire à sa coupe empoisonnée, si nous voulons nous épargner de tels malheurs.

L.-E. C.

---

#### PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche,	27 octobre.	—	Saint-Viateur.
Mardi,	29	"	— Couvent du Sacré-Coeur, Sault-au-
Jeudi,	31	"	— Lachute. [Récollet.
Samedi,	2 novembre.	—	Saint-Joseph, à Montréal.

## LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE VIENNE

**L**E grand Congrès Eucharistique, où se réunissent chaque année les catholiques du monde, s'est tenu cette automne à Vienne en Autriche. Comme à Madrid, comme à Montréal, cette imposante manifestation a été remarquable non seulement par le nombre imposant des Congressistes, mais encore par la part qu'y ont prise les autorités civiles.

Le vieil empereur d'Autriche, dont la vie a été traversée par tant d'épreuves, avait accepté le protectorat du Congrès. A ce propos on se plaisait à rappeler la légende bien connue de Rodolphe d'Habsbourg, son ancêtre. Le prince Rodolphe rencontrant sur le bord d'une rivière un prêtre qui portait le viatique à un moribond, offrit son cheval pour que le ministre de Dieu put traverser la rivière grossie par l'orage et accomplir plus rapidement sa bienfaisante mission. Au retour le prêtre voulut en vain rendre au généreux chevalier le cheval prêté : " Jamais, répondit le prince, je ne monterai le cheval qui a porté mon maître ; qu'il reste toujours à son service. " Quelques temps après, Rodolphe était élu empereur, et dans le choix de ses pairs, le peuple vit une récompense de sa piété. *Eucharistia hic austriacae vita.*

Un prince, entouré des membres de la famille impériale et des dignitaires de la Cour, représentait l'empereur à toutes les cérémonies du Congrès. Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes prit la parole à une assemblée générale et affirma hautement sa croyance en la sainte Eucharistie. Les cardinaux et les évêques furent pendant toute la durée du Congrès les hôtes de l'empereur ou des princes de sa famille ; enfin, à la procession, le chef de l'Etat suivait en personne le Saint-Sacrement.

Le Pape avait désigné comme Légat le cardinal Van Rossum qui fut reçu avec tous les honneurs dus à sa mission. A la frontière autrichienne le cardinal trouva le président du Congrès et l'évêque auxiliaire du cardinal archevêque de Vienne, venus à sa rencontre. Un train spécial, composé des voitures de luxe qui servent aux déplacements de l'empereur, attendait le Légat pour le conduire à Vienne. C'était le mardi 10 septembre.

Le cardinal Van Rossum arriva le soir dans la capitale de l'Autriche; sur le quai de la gare, l'attendaient les officiers de l'empire qui lui firent prendre place, avec sa suite, dans les carrosses de gala de la cour. Les sociétés catholiques avaient sollicité l'honneur de faire escorte au Légat; plus de 7,000 hommes, marchant à la suite de 600 drapeaux, encadraient le cortège.

On fit halte sur la place de l'Opéra où une tente était dressée. Là, le cardinal reçut les compliments de bienvenue du cardinal archevêque de Vienne et des membres de la municipalité. Il fut conduit ensuite processionnellement à la Cathédrale de Saint-Etienne, où il pria quelques instants.

Le cortège reprit ensuite sa marche vers le palais de la Hofburg, où le cardinal avait ses appartements préparés. C'est la résidence du Gouvernement. Son Eminence fut reçue avec le cérémonial usité pour les visites de souverains. Le soir, elle eut une audience solennelle de l'empereur auquel elle remit une lettre autographe du Pape.

Le cardinal était porteur également d'une lettre de Pie X aux peuples de l'empire d'Autriche, qui fut publiée par les journaux :

“ A nos chers fils catholiques de la Monarchie austro-hongroise et particulièrement à ceux de la respectable capitale, forteresse éminente du Christianisme, qui renouvellent leur titre ancien en apportant à Jésus-Christ dans le Saint-Sacre-

ment leur hommage solennel, Nous vous envoyons à cette occasion qui nous réjouit, avec Nos pensées, Notre amour paternel et le voeu que le souvenir du Congrès eucharistique demeure ineffaçable et contribue à conserver et à développer la croyance et la piété, Nous vous envoyons du fond du coeur Notre bénédiction apostolique. ”

Comme tous les Congrès eucharistiques, le Congrès de Vienne avait deux espèces de séances, les assemblées générales et les réunions par nationalités.

Les assemblées générales se tenaient dans une vaste salle, appelée la rotonde, où l'on affirme que 20,000 personnes se trouvaient groupées.

C'est dans la première de ces assemblées qui avaient lieu tous les jours que le cardinal Légat prit la parole, et que le ministre des Cultes souhaila la bienvenue aux congressistes. A la dernière, le cardinal Amette de Paris, prononça le discours de clôture qui fut très applaudi.

La langue française fut à l'honneur, c'est en français que la cour fit complimenter le cardinal Légat, en français que le ministre souhaila la bienvenue aux congressistes et que ceux-ci répondirent. C'était la langue que l'on entendait parler le plus fréquemment dans les rues. Les Français, au nombre d'au moins quatre mille avaient, dans l'église française de Sainte-Anne, leurs réunions spéciales, les Belges et les Canadiens s'étaient joints à eux. Un des trois jours du Congrès, le 13 septembre, un évêque français célèbre la messe pontificale, à la Cathédrale, en présence du cardinal Amette, qui fut conduit processionnellement à la basilique.

Ce même jour avait lieu une cérémonie d'un caractère particulier.

La princesse de Schwarzenberg Trautansdorf avait prêté son immense parc, situé à l'intérieur de la ville, pour organiser

en plein air la communion de huit mille enfants des deux sexes.

Dès les premières heures du matin, arrivèrent les jeunes communicants, le parc était rigoureusement fermé à toute grande personne; seuls, quatre spectateurs, parmi lesquels l'archiduchesse Valérie, fille de l'empereur, assistèrent à la cérémonie, dissimulés derrière les arbustes.

Sept autels étaient élevés dans le parc, cinq devant la façade du château et deux devant la pièce d'eau au milieu du parc.

Le cardinal van Rossum, légat du Pape, officiait à l'autel du milieu, et des évêques aux autres autels.

Les enfants étaient répartis en groupes carrés de deux cents quatre-vingts rangs. Des prêtres passaient au milieu des rangs et donnaient la communion. Pendant tout le temps que dura la cérémonie, les prélats officiants restèrent face au parc et ne continuèrent la messe que lorsque la communion fut terminée.

Le 14, le cardinal Légat officia en personne; la cathédrale ne put contenir les fidèles; les Congressistes étaient au nombre de plus de 150,000, et le télégramme envoyé au Pape le jeudi 12, fait mention de 10 cardinaux et de 150 évêques.

Mais la cérémonie la plus imposante fut celle de la procession du Saint-Sacrement, le dimanche 15 septembre.

A 8 heures, les premiers groupes, représentant les provinces autrichiennes, les districts de Vienne et de la Hongrie, avec leurs bannières et emblèmes, partirent de la cathédrale, suivirent le quai du canal du Danube, la Ringstrasse, et franchissant les grilles de la Hofburg, vinrent se masser derrière la statue de l'archiduc Charles, sur la Heldenplatz.

Suivaient trente archiducs et archiduchesses dans des carrosses de gala, puis les princes de l'Eglise, le cardinal Légat à la place d'honneur.

L'empereur François-Joseph, en uniforme de maréchal, ayant à ses côtés l'héritier présomptif, l'archiduc François-

Ferdinand, venait immédiatement après dans le carrosse impérial, la tête découverte.

Tout le long de la route, l'empereur a été l'objet de démonstrations enthousiastes. Il assista à la grand'messe dans la chapelle de la Hofburg.

---

## CHRONIQUE ROMAINE

---

— Un Congrès des auteurs dramatiques catholiques et des membres des Sociétés dramatiques de patronages et de cercles, s'est tenu à Rome.

C'est le second Congrès de ce genre : *Pro teatro educativo*; Pour le théâtre éducateur.

Les initiateurs n'ont point caché que ce qui les stimulait, c'était l'institution, à Paris, du " Théâtre chrétien " et le succès qu'a rencontré cet effort.

L'un des auteurs les plus connus pour ce genre de pièces, M. le professeur Prinzivalli, de Rome, fut le président du Congrès.

Il a raconté comment l'idée de ce Congrès et de la Fédération qui en était sortie, avait pris naissance dans le petit groupe des jeunes gens qui rédigent à Vicence la revue intitulée : *Théâtre, musique et sport*. Le premier Congrès se tint à Milan.

Ce mouvement a contribué à produire, pour les petites scènes des cercles et de patronages, des drames d'inspiration sociale et psychologique, qui ont avantageusement remplacé les sujets historiques trop souvent romanesques.

L'autorité ecclésiastique avait délégué à ce Congrès Mgr Zachini, chargé de la surveillance, à Rome, des représentations dramatiques dans les oeuvres catholiques.

Les congressistes ont envoyé au Saint-Pères une dépêche

d'hommage et d'obéissance aux directions pontificales particulières à l'objet de leurs travaux.

— On a eu à Rome, ces derniers temps, une grève d'un caractère original. Le motif en était des plus curieux, car ce n'était nullement, cette fois, pour des difficultés économiques ou pour des raisons politiques, que la Chambre du travail avait commandé le chômage.

Il s'agissait de la question des hôpitaux.

Le chômage était la condition d'un grand cortège qui, partant de la place de l'Esedra, près de la gare, devait se rendre auprès du Colisée, dans le Jardin botanique où se tiendrait un *meeting* populaire de protestation.

Le *meeting* a réuni 2 à 3,000 personnes.

Les orateurs ont critiqué violemment les mesures récemment adoptées par l'administration des hospices, et ont fait acclamer un ordre du jour tout vibrant de menaces, qui, du reste, n'ont pas été mises à exécution, car la grève a cessé.

Cette question des hôpitaux est depuis longtemps une pierre d'achoppement pour l'administration bloquée de Rome.

L'un des premiers soins de M. Nathan et de ses assesseurs fut d'obliger leurs adversaires politiques à démissionner de toutes les charges qu'ils occupaient dans les œuvres charitables.

Le départ de ces catholiques, qui avaient l'expérience et l'honnêteté, a eu de graves contre-coups dans l'administration des hôpitaux, dont on se plaint avec raison.

Sous les Papes, l'une des gloires de Rome était précisément l'ensemble merveilleux de ses institutions hospitalières. On connaît ce qu'ont écrit là-dessus les visiteurs de la Rome pontificale. Qu'on relise les belles pages de Mgr Gerbet sur les monuments et institutions de charité.

Le peuple romain était jadis un " enfant gâté " au point de vue des hôpitaux. Les revendications récentes lui montrent que, même sur ce terrain de la charité et de la philanthropie, la révolution manque à ses bruyantes promesses.

---

## AU PAYS DE LA DEMOCRATIE

---



Georges Thiébaud annonce carrément qu'à son avis les Etats-Unis évoluent vers la monarchie :

" Je professe volontiers, dit-il, cette opinion que, d'ici à un demi-siècle, et probablement avant ce terme, la grande République des Etats-Unis sera devenue une Monarchie.

" Cette prévision n'est pas seulement intuitive. Elle s'inspire de raisons dont chacun peut, comme moi, apprécier la valeur, vu qu'elles n'ont rien de mystérieux ni de transcendant et qu'elles tombent, l'une après l'autre, sous le contrôle du sens commun. "

Il montre ensuite le régime des partis en pleine désagrégation dans la grande République et des éléments nouveaux se concrétisant pour former un état social différent des moeurs actuelles :

" Et croit-on, par hasard, que depuis les cent trente-six années écoulées depuis la fondation politique de la République américaine, il ne s'est pas déjà formé dans son sein des aristocraties ayant hautement conscience de leur supériorité ?

" Et d'abord, l'aristocratie d'argent n'est pas niable. Elle

étale et promène sur les deux hémisphères, avec une ostentation voisine de l'insolence, ses milliardaires les plus qualifiés, et d'ailleurs bienfaisants pour la plupart. Mais ceux qu'on ne connaît pas ou qu'on connaît moins sont, de l'autre côté de l'Atlantique, une force sociale considérable, avec laquelle le pouvoir républicain est obligé de batailler pour sa propre liberté d'action, obligé de compter, obligé de traiter. Et cette force, après avoir épuisé tous les rendements du régime collectif, sera, pour sa propre commodité comme pour sa propre conservation, amenée à concevoir le pouvoir comme on le conçoit dans les vieilles sociétés.

“ Elle y sera soutenue par une autre aristocratie, également en voie de formation aux Etats-Unis : celle de la naissance.

“ Si paradoxal que cela paraisse de prime abord, il existe, en pleine démocratie yankee, une gentry, une noblesse, une caste, dont l'hérédité familiale s'enorgueillit assurément de remonter aux premiers temps de l'Indépendance. Elle se flatte d'être contemporaine de George Washington ou de John Adams, puis de Jefferson ou de Monroë, puis, en se rapprochant de nous, de Buchanam ou d'Abraham Lincoln... Et, s'échelonnant ainsi, depuis l'éclosion de l'histoire américaine jusqu'aux illustrations plus récentes, il n'est pas contestable que l'aristocratie adéquate à cette histoire est prête à se former, avec l'aristocratie d'argent et l'aristocratie militaire ou navale que les événements feront incessamment surgir.

“ Ne sont-ce pas les couches stratifiées sur lesquelles reposera la future Monarchie ? ”